

Comité Économique et Social de Saint-Brieuc

Rapport 2008/2009



"Saint-Brieuc ville-santé OMS"

La prévention au cœur de l'action

Villes Santé



Conférences - 18h > 20h
Mairie de Saint-Brieuc, Salle du Conseil municipal, rue Vicairie

- Jeudi 14 octobre 2010
Alimentation et santé
animée par un médecin nutritionniste et un médecin oncologue (dans le cadre d'Octobre Rose)
- Jeudi 25 novembre 2010
La basse vision et la dégénérescence maculaire liée à l'âge
animée par un médecin ophtalmologue et les Opticiens Mutualistes

Entrée libre Dans la limite des places disponibles



Comité Economique et Social de Saint-Brieuc

"Saint-Brieuc ville-santé OMS" La prévention au cœur de l'action

Rapport 2008/2009

Sommaire

Préambule

1. SANTE & QUALITE de VIE à Saint-Brieuc : situation, organisation...

- 1.1. Définition de la santé et tendances présumées
- 1.2. La santé dans le périmètre briochin élargi
- 1.3. Saint-Brieuc Ville-Santé OMS
- 1.4. L'organisation de l'action « Santé » au sein des services de la Ville

2. L'ACTION BRIOCHINE au NIVEAU de la santé

- 2.1. Des actions ponctuelles en lien avec l'actualité
- 2.2. Des actions conduites dans la durée
- 2.3. Des actions "au long cours"

3. Des PROPOSITIONS du CES concernant la PREVENTION de la santé

- 3.1. Le cadre de nos propositions
- 3.2. Une démarche de prévention en cours et à renforcer
- 3.3. Des actions s'inscrivant dans le cadre OMS : « Saint-Brieuc Ville-Santé »
- 3.4. Des axes de travail que nous inspirent nos divers intervenants
- 3.5. Une culture du partenariat à poursuivre voire à renforcer
- 3.6. La réflexion au sein des services est-elle d'actualité ?
- 3.7. Le levier déterminant de la formation et de l'information
- 3.8. La prévention santé : un volet social de mieux-vivre ensemble

CONCLUSION

Annexe 1 : intervenants

Annexe 2 : témoignage de Yann SYZ

Annexe 3 : index

Comité économique et social de Saint-Brieuc

"Saint-Brieuc ville-santé OMS"

Présentation du rapport 2008/2009

En séance plénière du Conseil municipal le 10 février 2011

Préambule

Chaque année le CES choisit de manière consensuelle un thème de réflexion qui lui paraît être d'intérêt pour la Ville (et son agglomération).

L'analyse des choix exprimés par vote de chacun des membres du CES, a conduit ce dernier à retenir, le thème de la santé. Le CES ne pouvait traiter en une année (10 réunions de travail et quelques rencontres et visites), le sujet que d'une façon globale en s'orientant tout particulièrement en direction du volet prévention.

Nous avons fait appel à des spécialistes praticiens dans divers domaines, ceci en vue de proposer quelques actions. Nous avons essayé d'intégrer celles-ci dans notre proposition d'une démarche globale et concertée.

Nous tenons à remercier tous les intervenants qui ont contribué à notre réflexion (listés en annexe 1 de ce rapport). S'ajoutent aux entretiens avec ces personnalités, des travaux de groupes entre les membres du CES. Par ailleurs certaines rencontres de quelques membres, par exemple avec les Ateliers du Cœur, ou encore des recherches documentaires effectuées par quelques autres bénévoles actifs, ont contribué à enrichir notre synthèse.

1. SANTE & QUALITE de VIE à Saint-Brieuc : situation, organisation...

Madame Christine ADAMI Maire-Adjointe à la santé en septembre 2008, le Docteur Madeleine BIHET et Madame Karine RONDEAU nous ont permis de comprendre le contexte de notre réflexion et nous ont précisé les compétences et missions de la ville en ce domaine.

1.1. Définition de la santé et tendances présumées

L'OMS définit la santé comme étant « un état de bien-être total physique, social et mental de la personne » (charte d'Ottawa en 1986).

« La santé est déterminée par différents facteurs génétiques, biologiques mais aussi par des facteurs qui n'ont rien de médicaux : qualité de l'habitat, de l'environnement, niveau socioculturel... »

Les fulgurants progrès de la médecine, ont réduit mondialement les taux de mortalité en particulier infantile et ont accru fortement l'espérance de vie. Ils ont ainsi contribué au fort accroissement de la population. Les progrès scientifiques et techniques tels les communications, les transports en lien avec l'énergie, ont contribué à la mondialisation des échanges et engendré des évolutions importantes dans les modes de vie. En parallèle, sont apparus des risques épidémiologiques accrus de type pandémies (la grippe H1N1 de 2009).

Par ailleurs des abus contribuant à l'accroissement des inégalités économiques, sociales et culturelles se sont développés. Ils ont engendré des évolutions des comportements collectifs et individuels à l'égard de la santé. Par exemple les modes de consommation, notamment

alimentaires, et la sophistication des process industriels ont mis en œuvre des produits aux effets méconnus sur la santé à long terme. Outre le débat sur les OGM, le dernier en date porte sur les nanotechnologies. Le fulgurant progrès qu'elles sont susceptibles d'engendrer s'accompagnera-t-il d'effets négatifs à moyen et long terme ? Sur un autre plan, notre mode de vie actuel est soumis au stress avec de nombreuses influences sur la santé. Certains chercheurs évoquent l'hypothèse que nos enfants risquent d'avoir une espérance de vie inférieure à la nôtre.

Nous concevons donc aisément le rôle de la **prévention** dans le domaine de la santé. Dans ce domaine, la Ville et son territoire, au sens large, sont perçus comme un échelon pertinent en matière de santé publique.

1.2. La santé dans le périmètre briochin élargi

Connaître les spécificités locales, les points forts et les points faibles liés à la santé, sont nécessaires pour bien cibler les besoins de prévention.

Une enquête de l'Observatoire Régional de la Santé en 2005¹ portant sur le Pays de Saint-Brieuc nous indiquait 3 points :

- Mêmes priorités de santé qu'en France ou en Bretagne : cancers pour les hommes et maladies cardio-vasculaires (MCV) pour les femmes ;

- Une situation contrastée en termes de mortalité générale :

 - * Surmortalité pour les hommes (MCV, cancers, morts violentes, pathologies de l'alcoolisme)

 - * Sous mortalité pour les femmes (sauf suicides et cancers du sein)

 - * Surmortalité chez les moins de 65 ans (cancers, morts violentes)

- Une offre de soins bien développée.

Cette enquête² mériterait d'être réactualisée, afin de cibler les priorités d'actions de prévention.

1.3. Saint-Brieuc Ville-Santé OMS

D'abord précisons que sur plus de 1000 communes de plus de 20 000 habitants, 206 seulement sont dotées de Services Communaux d'Hygiène Santé (SCHS). Saint-Brieuc fait donc partie de ces 20%.

Saint-Brieuc adhère de plus au réseau de l'OMS. "L'Association Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS"³ a été créée en janvier 1990. En Bretagne, 4 villes étaient dans ce réseau en 2008-2009 : Saint-Brieuc (22), Brest (29), Rennes (35) Lorient (56), Quimper les a rejointes en juillet 2009.

Selon le site concerné définissant les objectifs d'une ville santé, on reconnaît celle-ci à :

- « sa volonté de répondre aux besoins essentiels des citoyens (eau, nourriture, logement, travail, sécurité, statut social) ;
- la qualité de son environnement ;
- la force de son tissu social ;
- l'utilisation la meilleure possible des ressources naturelles ;
- la richesse de la vie culturelle ;
- la vigueur et la diversité de son économie, et

¹ http://orsbretagne.typepad.fr/ors_bretagne/files/Pays_StBrieuc.pdf

² Depuis 2005, la mortalité liée à l'alcool a beaucoup diminué, mais la Bretagne reste la 2^{ème} région la plus touchée par les cancers liés à l'alcool. La Bretagne à l'exception de l'Ille-et-Vilaine reste la plus touchée par la surmortalité des moins de 65 ans... Voir le diagnostic 2010 : http://orsbretagne.typepad.fr/2010/SantedesBretons_leger_30-09.pdf

³ <http://www.villes-sante.com/>

- les conditions d'accès aux services publics et privés ;
- le degré de contrôle que les habitants exercent sur les décisions qui les concernent ;
- l'état de santé de la population. »

Saint-Brieuc adhère à ce réseau pour mettre en place un plan d'action en faveur de la santé qui tient compte à la fois de facteurs essentiels tels que cadre de vie, éducation, habitat... mais aussi des grands plans nationaux de santé publique (lutte contre le cancer, comportements à risques et conduites addictives, qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques et dégénératives) ».

Suite au bilan santé des Bretons proposé par l'ORSB, 6 priorités de santé ont été retenues sur lesquelles s'appuie la Ville :

- Programme d'orientation cancer ;
- Prévention du suicide ;
- Volet conduites addictives ;
- Nutrition ;
- Programme sur les risques pour la santé liés à l'environnement et au travail ;
- Accès à la prévention et aux soins pour les personnes précaires.

1.4. L'organisation de l'action « Santé » au sein des services de la Ville

Il était nécessaire pour les membres du CES d'aborder l'organisation des services afin de mieux cerner leurs propositions. Outre le service « Hygiène et Sécurité » dont la mission est axée sur le personnel municipal, le service chargé de la santé (le SCHS) comprend deux pôles principaux :

Le Pôle Santé publique dont les missions sont les suivantes :

- Développer le partenariat avec les Services de la Ville et les structures extérieures ;
- Mettre en place des actions de prévention envers la population briochine en mobilisant les énergies et les ressources locales ;
- Développer les actions de prévention primaire auprès des maternelles et primaires ;
- Epauler les associations pour sensibiliser la population sur des problèmes spécifiques de santé ;
- Relayer les journées nationales de prévention (SIDA, Audition, Cancer....) ;
- Participer aux Instances de réflexion de Santé Publique, GRSP, MILDT, CODERST...
- Assurer le suivi des "Soirées de la Santé" (6 séances par an).

Un audit de ce service aurait-il eu lieu. Nous n'avons pas connaissance du bilan effectué.

Le Pôle Hygiène publique dont les missions sont les suivantes :

- Inspections : habitat indigne et insalubre, bruit, troubles de voisinages, pollutions atmosphériques, hygiène alimentaire (restaurants, boulangeries...), déchets...
- Contrôles et instruction de dossiers : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), établissements recevant du public (ERP), urbanisme (permis de construire...)

- Interventions : animaux (chiens, chats, goélands, pigeons, étourneaux...), dératisation (réseaux d'assainissement, cuisines collectives, écoles, particuliers...), désinfections (Abri de nuit, écoles, foyers de personnes âgées...), désinsectisation (gale, puces, guêpes...)

Toutes ces missions se réalisent au titre du Code de la Santé Publique dans un but de protection de la santé des populations.

D'autres services, participent aussi à l'action Santé de façon indirecte (service Jeunesse et Sports, Action sociale, Education ...)

Avant de faire des propositions, comme il est d'usage, rappelons quelques actions mises en œuvre sur notre territoire par le SCHS.

2. L'ACTION BRIOCHINE au NIVEAU de la santé

Des actions réalisées ou en cours par la Ville, les autres organismes de santé et les autres collectivités locales, dont le Département et Saint-Brieuc Agglomération, sont très nombreuses et nous ne prétendons pas en faire un catalogue exhaustif.

Nous reprenons les missions en principe effectuées en 2009 par le Service Santé de la Ville de Saint-Brieuc :

2.1. Des actions ponctuelles (organisation ou participation)

➤ En lien avec l'actualité-santé nationale :

- La semaine de la santé mentale en mars
- La journée de l'audition en mars
- Journée nationale de la santé du pied en mai
- Semaine de la « Fraich'attitude en mai-juin
- « Protège-toi du soleil » en juin
- La santé au féminin (octobre rose) et la lutte contre le surpoids (écoles)
- Les soirées de la santé (conférence-débat) en novembre-décembre 2008 sur les thèmes : mémoire et Alzheimer
- Conférence débat organisée avec l'association de lutte contre la sclérose en plaque en novembre
- Journées du don d'organes - 30 ans de France ADOT 22
- Journée Sidaction en décembre (journée mondiale contre le Sida)

➤ À l'occasion d'évènements locaux :

- Tournoi de tennis du Griffon en mai
- "Les barbecues de l'été" au Centre social de la Croix Saint Lambert
- Stands de prévention à Art Rock...

➤ Un temps fort,

- avec l'exposition à succès « Drogues Chimères et dépendances » du 4 au 23 octobre 2008

2.2. Des actions conduites dans la durée

- De février à avril : l'hygiène bucco dentaire dans les écoles
- Au second trimestre nutrition, équilibre alimentaire dans les écoles
- Et sur l'année scolaire 2008-2009 actions de lutte contre la pédiculose

2.3. Des actions "au long cours"

Dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) des "Ateliers Santé" ont été mis en place afin d'améliorer l'accès aux soins et à la prévention dans les quartiers sensibles en articulant la politique de la ville et celle de la santé. A Saint-Brieuc les quartiers concernés sont : la Croix Saint Lambert, Waron-Point du Jour, et Balzac-Europe-Ginglin.

Pour conclure sur cette présentation citons Mme le Maire-adjoint :

« La ville se trouve en position privilégiée pour agir sur ces différents facteurs en raison de l'étendue de ses compétences (urbanisme, transport, logement, action sociale, soins, éducation...) »

En résumé ces actions classées par thème sont en réalité transversales dans leur réalisation en ce sens qu'elles impliquent parfois plusieurs services municipaux et, très souvent de nombreux partenaires. A ce titre chaque organisme peut décliner ces mêmes actions puisqu'il y participe soit comme financeur soit comme acteur. L'opération « Drogues Chimères et dépendances » comprenait près de 20 partenaires. Ceci montre la volonté de fédérer les énergies.⁴

3. Des PROPOSITIONS du CES concernant la PREVENTION de la santé

3.1. Le cadre de nos propositions

Les Villes n'ont pas, dans leur attribution officielle, le volet de la santé, mais il est légitime qu'elles s'impliquent dans ce domaine. En effet elles gèrent des logements, des cantines... Elles peuvent donc s'interroger sur l'impact en matière de santé.

Cependant Saint-Brieuc faisant partie du réseau « Villes Santé » de l'OMS et recevant des subsides pour ce faire, se doit de s'impliquer dans ce domaine. Néanmoins des moyens très variés distinguent les Villes Santé et expliquent pour une part les écarts de réalisation.

Considérant que Saint-Brieuc choisit de conserver son statut de Ville-Santé OMS, nous faisons des propositions dans ce cadre en intégrant la cité et sa région. Des témoignages dont celui de la Mutualité Française, du Centre d'Examens de Santé et de l'adjoint à la Santé de la ville de Lorient nous montrent des actions variées réalisées ailleurs. Celles-ci sont parfois originales, exemplaires voire peu coûteuses. Elles méritent d'être rappelées ici afin de nous en inspirer. Nous faisons le choix délibéré de proposer des réflexions conduisant à des thèmes d'action aussi globaux que possible et centrés sur la prévention.

3.2. Une démarche de prévention en cours et à renforcer.

Les axes de travail actuels esquissés ci-dessus pour 2009 méritent d'être poursuivis, après s'être assuré de leur cohérence en termes d'actions de terrain, au niveau de la ville et des organisations chargées de santé et, de la région briochine.

Il importe de constater que le lancement d'actions nécessite, lorsqu'il y a beaucoup de partenaires, une forte énergie mobilisatrice. Cela passe par une sensibilisation des différents partenaires financeurs et acteurs.

⁴ Plus récemment, le 18 mars 2010 une journée « portes ouvertes sur le handicap » comprenait 17 partenaires avec leurs logos. De même en 2009-2010 les nouvelles actions autour de la jeunesse : sur le sommeil des 0-6 ans, l'éducation pour la santé des 6-12 ans, la santé en images ciblant les lycéens, la santé autour du sport, la prévention des soirées étudiantes en centre ville procèdent de la même démarche concertée.

Concernant la prévention, Sabrina ROHOU de la Mutualité Française, dans son intervention insiste sur 3 leviers :

- Aller vers une démarche de « promotion de la santé » et la valoriser ;
- Avoir une vision globale de la santé en décloisonnant les champs et les métiers ;
- Mobiliser la population très en amont.

3.3. Des actions s'inscrivant dans le cadre OMS : « Saint-Brieuc Ville-Santé »

Des projets pilotes déjà mis en œuvre sont un bon préalable à l'approche Santé. Citons aussi Yann SIZ (annexe 2) :

« Il faut améliorer avant que le soin vienne réparer. La santé prise dans ce sens c'est une multitude de déterminants : alimentation, air, bruit, environnement, estime de soi... Si nous partons de ce principe nous avons nécessairement un **travail transversal et pluridisciplinaire**. Les collègues qui s'occupent de déplacements et d'urbanisme sont tout aussi légitimes à intervenir dans ce domaine. »

A Saint-Brieuc, des contacts étroits avec les Villes expérimentées dans ces domaines seraient positifs pour les élus et les administratifs.

3.4. Des axes de travail que nous inspirent nos divers intervenants :

Citons quelques axes de travail par thèmes nous semblant majeurs en termes de prévention :

3.4.1. La mobilité et le sport quotidien comme acteurs de la santé

On connaît désormais la relation entre le surpoids et la surmortalité (cf. Le Monde du 19-03-09). La prévention des maladies cardio-vasculaires passe donc par le sport et le bien-manger. A son niveau la Ville a ses leviers d'action à court, moyen et long terme.

Les déplacements à vélo (assisté, pistes cyclables ou vélos autorisés dans certains couloirs de bus, parkings vélos...), les déplacements piétonniers (intra et inter-quartiers), les axes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), sont des dossiers importants en cours de réflexion dans le cadre de l'élaboration du PDU. Ils sont en effet à réfléchir en concertation interservices et avec les citoyens (Comités de quartiers, Conseils de proximité, Conseil des Jeunes ...).

La mise à disposition des infrastructures sportives dans des conditions d'accès facile et d'un coût abordable doit faire l'objet d'une promotion permanente au travers des divers médias. De même il importe de privilégier l'accompagnement sportif des jeunes en secteur difficile telle l'école des motards initiée par la police nationale pendant l'été. A ce titre une pondération des subventions en direction des activités sportives de masse aux dépens des sports de haut niveau n'est-elle pas une voie à étudier ? Certaines collectivités ont déjà pris des décisions dans ce sens en 2010.

3.4.2. La prévention liée à l'équilibre de vie

• La lutte contre les addictions

Les drogues, au même titre que l'alcool et "la malbouffe" sont actuellement d'une actualité criante, en tous cas très médiatisées.

Comme le rappelle le Dr Guy CARO, l'**alcoolisme** est moins important qu'il y a quelques décennies. Seulement il a changé de visage et se médiatise. La prévention doit ici se faire très tôt, dès l'école, afin que l'imprégnation alcoolique acquise dans le jeune âge ne précède l'addiction à l'alcool. De même la **consommation tabagique** peut procéder de la même démarche pédagogique auprès des scolaires. Les parents doivent bien sûr accompagner cet effort fait par les associations en lien avec les pédagogues. L'exemple de Lorient peut nous inspirer.

- **La lutte pour le bien-manger**

Cette action est tout aussi importante et doit faire l'objet, sous l'angle des **équilibres alimentaires**, d'une démarche permanente identique à celle des autres luttes menées ci-dessus. Précisons toutefois le lien entre éducation, pauvreté, et mal-manger. De ce point de vue, Saint-Brieuc et son pays se trouvent honnêtement bien placés au plan de la situation nationale. Ce n'est pas une justification pour ne pas soutenir cet effort de prévention qui prend des années avant que les résultats ne se fassent sentir.

La contribution des écoles, en lien avec la Ville en particulier en cantine scolaire, est importante à considérer. Un(e) nutritionniste, diététicien(ne) justifie pleinement sa place au niveau des activités culinaires de la Ville. A noter que le bien-manger et le bien-boire doivent être considérés ensemble.

- **La prévention contre les produits toxiques**

La prévention concernant les **produits à risque de toxicité** tels certains produits ménagers, les pesticides, les produits dangereux inclus dans les matériaux divers souvent dénoncés par des organismes de recherche indépendants, doit trouver son relais au travers des médias utilisés par la Ville de Saint-Brieuc.

Des actions de ce type dont nous avons vu qu'elles étaient déjà conduites par la Ville répondent ainsi à ces problématiques. Rappelons ce que nous avons abordé dans notre précédent rapport à savoir la forte réduction observée de l'usage des pesticides à Saint-Brieuc. Le manger bio même partiel, à la cantine est un des aspects permettant de faire prendre conscience de ce sujet.

3.4.3. La prévention contre le stress et le mal vivre

Citons quelques axes accessibles à la Ville et contribuant au mieux vivre des citoyens et à la réduction de la souffrance psychologique :

- **La gestion du lien social**

Bien sûr à cet égard il faut citer avant tout la prospérité, celle qui fournit du travail au maximum de citoyens et ce faisant les moyens du mieux vivre. Le retour des outils collectifs, du type des ex dispensaires, pour aider les plus démunis est-il possible ?

Dans un domaine plus immédiat et s'écartant de la prévention stricte, contribuer à la fonctionnalité de la Maison médicale et ses permanences de nuit est une voie à explorer même si la Ville n'en est pas responsable.

De même Saint-Brieuc peut-il contribuer à rendre attractif, pour certains professionnels de santé en effectifs insuffisants, l'exercice de leur discipline dans l'agglomération briochine ? C'est surtout le cas de certaines spécialités actuellement.

Les actions de rééquilibrage social des quartiers grâce à l'ANRU par exemple, seront, espérons le, un facteur de mieux-être important. On peut y ajouter la nécessaire rotation des habitants en parc HLM, tenant compte de l'évolution de leurs revenus, afin de libérer des places pour les plus démunis.

Le mieux-être des personnes âgées constitue également une piste forte pour les Mutuelles dans leur volet prévention.

- **La gestion du bruit** doit devenir une action forte. Lorient a bien découvert en la chiffrant l'impact des petites cylindrées, celui des 2 roues, sur le mauvais sommeil des habitants riverains de lieux de vie nocturne et a mis en œuvre des moyens concertés pour y porter remède.

- **La gestion du temps**, qui au même titre que le bruit a fait l'objet d'un chapitre du rapport Développement Durable, doit devenir une préoccupation forte. La mise en œuvre d'un bureau du temps comme par exemple à Rennes s'impose. La meilleure fluidité du trafic qui en résulterait réduirait là aussi le stress des citoyens par exemple celui des parents avec des enfants à déplacer.

- **La gestion du handicap** dont une étude récente publiée par le Point, fait de Saint-Brieuc une Ville bien placée en ce domaine grâce à la prise en compte de contraintes d'aménagement malgré les anciens bâtiments municipaux difficiles à aménager.

3.5. Une culture du partenariat à poursuivre voire à renforcer

La Ville de Saint-Brieuc a pris en compte l'aspect santé dans de nombreux domaines tels certains cités ci-dessus. Sa communication au travers du Griffon et de la presse locale le prouvent.

Le CES propose, afin de renforcer notablement l'efficacité et la pérennité de ces actions, de les structurer au travers de la mise en place d'un **pôle de concertation** pouvant comprendre des propositions centrées sur la Cité (intra services) et des propositions concertées au niveau du territoire (inter partenaires).

Constituer une dynamique de la formation à la prévention de la santé auprès des entreprises, des écoles, des associations sans se substituer à elles...

Ainsi le CES, tenant compte des moyens matériels et budgétaires à augmenter si l'on en juge des écarts entre villes Santé-OMS mais restant limités cependant, peut résumer sa réflexion en 3 mots : **initier, fédérer, déléguer** au moins pour partie. Tel pourrait être un noble objectif du Service de Santé.

Le Docteur Alain Brigand Médecin Chef du Centre d'Examens de Santé, par ailleurs coordinateur d'une action nationale de prévention (cohorte appelée CONSTANCE), se dit partisan et accessible à des actions de coopération⁵. Si le CCAS et le SCHS peuvent promouvoir les accès aux examens de santé des plus démunis, le Centre d'Examens de Santé dispose d'une banque de données importante. Selon des modalités de confidentialité à préciser, une analyse actualisée de la situation briochine et de son agglomération ne serait-elle pas envisageable ?

La démarche de prévention du groupe Santé Mutualiste centrée sur les priorités locales de santé avec la recherche d'un partenariat adapté (institutionnels, associatifs, mutuelles, collectivités...) l'incite à lancer des actions locales au plus près de la population pour tout public, de la petite enfance aux plus âgés. La Ville de Saint-Brieuc constitue de ce fait un partenaire privilégié.

Le CES insiste cependant sur la nécessité de ce pôle de concertation chargé, peut-être avec l'appui du Pôle régional d'éducation à la santé, de contrôler les doublons, et d'évaluer les actions.

3.6. La réflexion au sein des services est-elle d'actualité ?

C'est ce qui nous a semblé filtrer de nos entretiens avec les élus et techniciens que nous remercions pour leur ouverture d'esprit et leur franchise. Citons, pour introduire cette réflexion, quelques points sensibles essentiels pour l'efficacité de l'entreprise selon l'expérience de la Ville de Lorient par exemple :

- **Un élu motivé et moteur**

Le responsable « Santé » élu est en effet un moteur essentiel dans les prises de décision et dans les impulsions données au service. Il peut aussi contribuer à fédérer les actions relatives à la santé et à la prévention entre les services et favoriser les relations inter organismes.

⁵ Il est à souligner que depuis notre rencontre avec le Centre d'Examens, une convention de partenariat a été signée entre ce dernier et le CCAS

- **Une réflexion pour une organisation prenant en compte la nécessaire transversalité**

Le CES a, dans ses précédents rapports, suggéré la mise en place d'interlocuteurs inter disciplinaires, aptes à coordonner des actions ou projets transversaux entre services comme c'est le cas par exemple en matière de handicap - où services techniques et administratifs travaillent ensemble.

Cela nous paraît être une évidente nécessité à laquelle peut réfléchir le responsable santé et son équipe en lien avec ce pôle prévention cité ci-dessus.

Il semble important que les personnels, y compris hors santé, soient initiés et invités à un management des activités à compétence transversale pour mieux agir auprès de certaines cibles de concitoyens le nécessitant.

- **Un référent Santé appuyé par une équipe**

Cet interlocuteur ou référent lié au pôle de coordination, est en lien étroit avec l' élu correspondant. Il a été mis en place à Lorient. Il apparaît indispensable pour mobiliser et remobiliser les acteurs au sein de l'entreprise et pour communiquer à l'extérieur de celle-ci. De même, outre les relations inter organismes citées ci-dessus, il peut prendre en charge des enquêtes afin de bien saisir en amont les besoins de la population en matière de santé.

- **Une action au niveau de l'Agglomération et du Pays ?**

Afin d'éviter l'existence éventuelle de contradictions ou incohérences, la réflexion et les actions à entreprendre doivent être synchronisées. Ainsi Saint-Brieuc de par sa mission OMS de ville-santé ne pourrait-elle pas participer à impulser des actions transversales ? Toujours la même disposition d'action : **initier, fédérer, déléguer.**

Des membres du CES ont d'ailleurs évoqué la possibilité voire l'opportunité de déléguer la maîtrise des actions de santé à une instance dépassant le territoire communal à savoir l'Agglomération par exemple. A noter que des Pays, comme ce semble être le cas pour le Pays de Guingamp par exemple, disposent d'animateurs territoriaux de Santé.

3.7. Le levier déterminant de la formation et de l'information

La prise de conscience du corps enseignant est à cet égard très positive. De nombreuses actions sont conduites autour des déplacements scolaires (pédibus), de l'alimentation équilibrée, par exemple. Toutes ces actions au même titre que l'opération "Fraich'attitude" à laquelle la Ville participe depuis 2 ans, sont à conforter et à développer.

Y a t-il, au niveau adéquat, une mission de coordination indépendante appuyée par un(e) nutritionniste, pouvant donner des avis éclairés auprès des cibles décisionnelles concernées (cantines...) ?

La Ville de Saint-Brieuc, et si possible en partenariat avec les autres pouvoirs locaux, ne pourrait-elle pas mettre des moyens humains et financiers pour impulser des actions concertées, non seulement auprès des écoles, des MJC, mais aussi des entreprises et des associations de santé de l'agglomération briochine ?

Créer une meilleure approche critique du lecteur est une tâche de pédagogue très importante. Rappelons-nous les campagnes de sociétés sur certains pesticides. Pensons aussi à développer le bien-boire et le bien-manger y compris le manger équilibré. Ceci permettrait d'atténuer les effets négatifs de la mauvaise utilisation de produits souvent très présents dans les groupes sensibles. Des campagnes également visant à réduire l'usage de certains produits ménagers, de jardinage (pesticides), les aérosols, etc. qui ont des effets directs et indirects sur la santé via l'eau et l'air seraient utiles. Une rubrique régulière dans le Griffon serait à étudier.

De même il était impératif de mettre en place un volet santé sur le site Internet de la Ville, en Intranet (échanges interservices) et en accès public (informations). Une responsabilisation des citoyens afin qu'ils deviennent acteurs de leur avenir peut être amplifiée. Le document relatif aux actions de santé pourrait être diffusé (ou rediffusé) notamment à l'occasion de réunions dans les quartiers et de tout autre évènement festif en des lieux stratégiques comme les vallées etc.

3.8. La prévention santé : un volet social de mieux-vivre ensemble

Lorsqu'ils s'expriment dans des enquêtes, les habitants perçoivent, au même titre que la propreté, comme fortement agressif le stationnement sur le trottoir, expression de l'irrespect de la vie des handicapés (au sens large) et des enfants.

Autre exemple, le bruit diurne intempestif et gratuit ou le bruit nocturne sont très stressants. N'y a-t-il pas là aussi à communiquer en prévention et ensuite à sévir si cela ne suffit pas ?

Dans le même esprit de respect et de justice, on ne peut qu'être en accord avec la CPAM qui préconise de mieux coordonner les soins, de promouvoir leur bon usage, de lutter contre les fraudes et de responsabiliser les assurés.

CONCLUSION

Une réactivation des missions OMS Ville-Santé

avec des moyens budgétaires et humains adaptés, permettrait à la ville qui a déjà engagé de nombreuses actions, de faire un pas important supplémentaire dans le domaine d'une approche globale de la santé en termes de prévention.

Comme pour la mise en place d'un Agenda 21 (notre rapport « Développement Durable » de 2008), l'**expérience de responsables d'organismes** ayant réalisé et conduit des actions de santé, confirment qu'il faut :

- Une volonté politique forte des élus : pour appuyer dans son action l'adjoint délégué à la santé dont la mission comprendrait l'accentuation de la coopération entre les services municipaux permettant d'optimiser les moyens humains ;

- Une volonté et une conviction fortes des administratifs incluant le **coordinateur santé** du service épaulés par l'adjoint à la santé. Ils pourraient axer leur travail sur la volonté d'initiation, de fédération et de délégation appropriée.

De nos propositions détaillées dans ce rapport, il ressort quelques axes forts :

- Mettre en œuvre un groupe de pilotage ou pôle de coordination Ville-Santé ;
- Prévoir un « plan santé » concerté inter institutions sur 3 à 5 ans ;
- Etablir chaque année un bilan d'activité présenté au Conseil Municipal ;
- Encourager les modifications structurelles et fonctionnelles des services pour impliquer l'ensemble des services concernés de près ou de loin par la santé. Nous avons insisté sur l'activité sportive, le bien manger et le bien boire dans la prévention. Etudier les liens entre les services Hygiène santé et Hygiène sécurité ne serait-il pas utile ?

Concernant des actions nouvelles ou à renforcer, un préalable nous paraît indispensable.

Il s'agit de mobiliser des personnes, des familles en les invitant à des actions ou à réunions dans lesquelles ils ne se sentiront pas mis en cause ou coupables. Les actions doivent donc être réfléchies pour se voir orientées vers l'éducation/prévention/plaisir. En fait, faire en sorte que le citoyen devienne acteur de sa santé. Nous pouvons citer :

- Un travail dans les quartiers sur le bien boire bien-manger en insistant sur le positif ;
- Une semaine du goût pour favoriser le bien-manger et atténuer les méfaits des « open bars » comme suggérée par le Dr Guy Caro ;
- La poursuite de la **synergie d'action** en direction de l'éducation des jeunes avec notamment le concours des écoles et des institutions en hébergeant, ceci dans les domaines variés que nous avons abordé, notamment le sport ;
- La poursuite, en la favorisant, de l'instauration d'une pratique de **repas équilibrés et des produits sains** auprès des enfants et des personnes âgées à partir de la cantine municipale ;
- L'avancée sur la **problématique du bruit** (à la fois individuelle et collective aussi bien en centre ville que dans les quartiers) ;
- La mise en place d'un **bureau du temps** pour améliorer les conditions de vie en ville (rapport DD de 2008) ;
- **L'accent sur la communication**, dans le **Griffon** et sur le **site Internet** de la Ville (y compris en Intranet), ce serait une opération peu coûteuse et efficace ;
- Le guide pratique sur la santé, édité par la Ville tous les 3 ans, faire en sorte qu'il soit suffisamment connu et utilisé.

Aussi le vœu du CES est que la Ville de Saint-Brieuc, en lien avec son Agglomération, et les nombreuses organisations impliquées dans la prévention de la santé, prenne à bras le corps la mise en œuvre de cette action de santé conforme aux aspirations et aux vœux de la charte d'Ottawa concernant Saint-Brieuc Ville-Santé OMS. Si bien sûr les moyens sont à ajuster, il n'en demeure pas moins que l'action peut être démultipliée selon le principe évoqué ci-dessus : **initier, fédérer, déléguer**.

Personnalités intervenues dans les réunions 2008-2009 du CES sur le thème de la SANTE

- **Christine ADAMY**, Maire-adjointe à la Santé, à l'Enfance et à la Jeunesse
- **Karine RONDEAU**, chargée de prévention et santé publique au service hygiène-santé municipal
- **Sabrina ROHOU**, responsable du service prévention de Mutualité Française 22
- **Marie Jo LE BARRIER**, Vice présidente de la CPAM des Côtes d'Armor
- **Guy CARO**, Médecin psychiatre, ancien interne des Hôpitaux de Paris.
De 1974 à 1999, il a dirigé une équipe interdisciplinaire de recherche appliquée - médecine, psychologie, sociologie sur "manières de boire et problèmes d'alcool". Il est actuellement Président de l'Association "Le Banquet"
- **Alain BRIGAND**, Médecin chef du Centre d'Examens de Santé de Saint-Brieuc
- **Yann SYZ**, Maire-adjoint de LORIENT en charge de la santé, de la prévention des conduites addictives, de l'hygiène et de la salubrité et de la restauration scolaire
- **Madeleine BIHET**, Médecin responsable du Service Hygiène Santé de la Ville de Saint-Brieuc

Extraits de l'intervention de Yann SYZ Maire-adjoint à la santé de la Ville de Lorient.

Il faut améliorer avant que le soin vienne réparer. La santé prise dans ce sens c'est une multitude de déterminants : alimentation, air, bruit, environnement, estime de soi... Si nous partons de ce principe nous avons nécessairement un travail transversal et pluridisciplinaire. Les collègues qui s'occupent de déplacements et d'urbanisme sont tout aussi légitimes à intervenir dans ce domaine.

En 2008, nous avons défini tous les axes santé du mandat (3 pour la promotion de la santé) :

1- le lien entre santé et activité physique (après les actions sur le "bien manger" : des actions sur "se bouger").

Par exemple actuellement se préparent des assises participatives avec les acteurs du sport avec des préconisations sur la santé telles : faire du sport pour ma santé, ne pas faire du sport n'importe comment.

2- le risque cardio-vasculaire

En lien avec la politique de déplacements, des places de stationnement vont être supprimées et nous allons accompagner la démarche par la valorisation de la marche pour la santé.

Des défibrillateurs vont être installés dans de nombreux endroits publics. Cette action va être complétée par la mise en place d'une démarche de formation aux gestes d'urgence des agents travaillant à proximité. Nous souhaiterions aussi travailler sur les gestes d'urgences dans les écoles mais nous nous heurtons au manque de formation des enseignants en ce domaine.

3- la prévention des conduites addictives

Nous essayons de ne pas centrer notre action sur l'individu mais sur sa famille grâce au partenariat de différents acteurs en s'inspirant des réseaux villes-hôpital. Par exemple un jeune peut être repéré comme s'alcoolisant dans son collège et ses parents peuvent être repérés par exemple par un Centre social comme connaissant des difficultés diverses. L'idée est de regrouper les acteurs pour agir (tout en conservant une certaine confidentialité).

Nous avons noté que les jeunes se regroupent et s'alcoolisent sans se cacher, c'est donc qu'ils veulent créer de l'animation. Il faut les aider en ce sens tout en les responsabilisant. En ce qui concerne le meilleur moyen de toucher les parents ce n'est pas en organisant des conférences, il vaut mieux prendre contact aux endroits où ils sont forcément présents, tels les portes ouvertes des collèges, les fêtes de quartier, les "troc et puces"...

La stratégie des ateliers santé-ville dans un quartier d'habitat social ne donne pas de résultats significatifs.

Nous préférons plutôt partir du positif, parler de la santé au travers d'un sujet tel que le sport.

Il y a des actions de la Ville auprès de la population mais il y a aussi des actions de la Ville auprès des partenaires : rédaction de documents...

A LORIENT 25% de la restauration collective se fait en bio, 15% avec des produits labellisés et ce sans surcoût. Des économies sont réalisées grâce aux circuits courts (inscrits dans une logique environnementale d'agenda 21).

sigles : (par ordre alphabétique)

ANRU	Agence Nationale de rénovation Urbaine
CC	Communauté de Communes
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CODERST	Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et technologiques http://www.bretagne.pref.gouv.fr/
CES	Comité Economique et Social de Saint-Brieuc http://www.mairie-saint-brieuc.fr/Comite-economique-social.652.0.html
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
France ADOT	Association pour le Don d'Organes et de Tissus Humains www.france-adot.org
GRSP	Groupement régional de santé publique (GRSP) par exemple, en Bretagne www.grsp-bretagne.sante.fr
MILDT	Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie http://drogues.gouv.fr/
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
PDU	Plan des Déplacements Urbains
PMR	Personnes à Mobilité Réduite
SCHS	Service Communal d'Hygiène et de Santé à Saint-Brieuc : http://www.mairie-saint-brieuc.fr/Hygiene-et-sante.1057.0.html
ORBS	Observatoire Régional de la Santé en Bretagne http://orsbretagne.typepad.fr/ors_bretagne/

termes :

"Constances"	Nom d'une cohorte, à savoir un échantillon de personnes du Centre d'Examens de Saint-Brieuc http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-cotes-d-armor/nos-actions-de-prevention/cohorte-constances_cotes-d-armor.php
--------------	---